

XM CANADA S'ENTEND AVEC LA SOCAN ET LES JOUEURS CLÉS CONCERNANT LES REDEVANCES

(Toronto – 15 septembre 2009) La Société canadienne des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique (SOCAN) a annoncé aujourd'hui qu'elle a conclu une entente avec la radio satellitaire XM Canada pour le paiement de ses redevances à verser aux auteurs-compositeurs, y compris le paiement de tous les arriérés soumis au tarif rétroactif et les paiements mensuels en cours en vertu du tarif existant.

« XM est heureux d'avoir conclu cette entente concernant vos obligations de versement de redevances, » a déclaré Michael Moskowitz, président et chef de la direction de XM Canada. « Nous reconnaissons le rôle important joué par ces organisations dans le soutien des artistes canadiens et cette entente nous permet d'équilibrer le montant rétroactif dû avec les investissements en cours afin de nous permettre de bâtir le succès de notre propre entreprise. »

L'entente conclue avec la SOCAN, la Société canadienne de gestion des droits voisins (SCGDV) et la CSI, une association entre l'Agence canadienne des droits de reproduction musicaux ltée (CMRRA) et la Société du droit de reproduction des auteurs, compositeurs et éditeurs au Canada (SODRAC), résout le litige opposant les parties.

Au sujet de la SOCAN - À la SOCAN, nous comprenons que l'industrie musicale canadienne ne peut être plus forte que la somme des forces qui l'entoure. Nous sommes fiers de jouer un rôle d'avant-garde et de collaborer avec d'autres organisations pour assurer le bien-être à long terme de nos membres et de l'industrie musicale canadienne dans son ensemble. La SOCAN est l'organisation canadienne de gestion collective des droits d'auteur qui administre la communication et l'exécution des œuvres musicales. Son rôle est de gérer ces droits au nom de ses membres (compositeurs, paroliers, auteurs-compositeurs et leurs éditeurs), ainsi que ceux des membres de ses organisations affiliées internationales, en émettant des licences pour l'utilisation de leur musique au Canada. Les sommes perçues sont distribuées à ses membres et aux organisations affiliées internationales sous forme de redevances. La SOCAN distribue également à ses membres les redevances qu'elle reçoit des organisations affiliées internationales pour l'utilisation de leur musique à travers le monde. La SOCAN a des bureaux à Toronto, Montréal, Vancouver, Edmonton et Dartmouth.

-30-

Pour plus d'information, contactez :

Angela Vink
Chef de service
Communications et Marketing
Tél.: 416-442-3836
Courriel : vinka@socan.ca

Anne Richard
Chef de service
Communications francophones
Tél. : 514-844-8377
Courriel : richarda@socan.ca